

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 5 août 2024 - 1,50 €

N° 95

Schtroumpf

Le Vatican a attendu le 3 août pour réagir à la polémique mondiale qu'a suscitée le tableau de « la Cène des drag-queens » lors du défilé inaugural des Jeux olympiques le 26 juillet à Paris : « Le Saint-Siège a été attristé par certaines scènes survenues lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris et ne peut que s'associer aux voix qui se sont élevées ces derniers jours pour déplorer l'offense faite à de nombreux chrétiens et croyants d'autres religions. Dans un événement prestigieux où le monde entier se rassemble autour de valeurs communes, il ne devrait pas y avoir d'allusions ridiculisant les convictions religieuses de nombreuses personnes. La liberté d'expression, qui n'est évidemment pas remise en cause, trouve sa limite dans le respect des autres ». Difficile de ne pas approuver.

Entre-temps, le directeur artistique du défilé inaugural des Jeux Olympiques avait assuré – sans convaincre, et même démenti par quelques protagonistes de l'affaire – qu'il n'avait pas voulu s'en prendre au christianisme. Quant à l'acteur-chanteur Philippe Katerine, celui qu'on a vu, presque nu mais entièrement peint en bleu et portant une barbe rousse et une couronne de fleurs censées l'assimiler à Dyonisos, le dieu grec du vin et de l'ivresse, il avait, sur CNN,

la grande chaîne américaine, « demandé pardon aux chrétiens du monde » que sa prestation avait pu choquer, en leur rappelant que le pardon était justement la valeur suprême du christianisme... Hum !

Cette parodie, qui n'aurait pas déparé un film de Jean Yanne ou un spectacle de music-hall à Montmartre, était-elle à sa place dans ce grand défilé officiel, en partie payé par les contribuables français, et vu par plus d'un milliard de personnes ? Philippe Katerine est désormais universellement connu, notamment en Chine grâce au réseau social Tik-Tok, comme « le

Stroumpf tout nu »... C'est peut-être bon pour le rayonnement de la bande dessinée belge. Mais pour la réputation de la France c'est beaucoup moins certain. Et qu'en a pensé Bernard Arnault, dont le groupe LVMH subventionne largement ces jeux (encore plus largement après que certains sponsors se sont retirés à la suite du scandale) ? Pour la religion du luxe, et son empire financier qui le propulse à la place d'homme le plus riche de la planète, n'est-ce pas une sorte de blasphème sonnant et trébuchant ? Encore plus après que l'acteur-chanteur a révélé le montant de son

cachet : 200 euros (car les intermittents du spectacle n'ont en général pas touché grand-chose). Heureusement que les médailles d'or pleuvent pour mettre sous le tapis cet épisode absurde, dérisoire et désolant.

Frédéric Aimard

SOMMAIRE

P. 1 : Schtroumpf. P. 2 : Triple insulte – Trêve – Tabac P. 3 : Saint-Ex. – Lectures. P. 4 : Fièvre catarrhale. – Assemblée nationale : un lieu hors-la-loi. P. 6 : États-Unis : élection sous tension. – Israël. P. 8 : Tourisme nordique. P. 9 Vos belles îles. Belles Marquises. P. 10 : Théâtre à la montagne : Les 3 coups.



Triple insulte

Le silence du Vatican a donc fait place, le 3 août, à sa « *tristesse face à certaines scènes de la cérémonie* » d'ouverture des Jeux olympiques à Paris et à sa décision de « *se joindre aux voix qui se sont élevées ces derniers jours pour déplorer l'offense faite à de nombreux chrétiens et croyants d'autres religions* ». La prudence bien connue de François et son désir de ne heurter personne ne l'ont pas empêché de s'exprimer avec clarté. Venant après les déclarations de la conférence des évêques de France, elle aussi peu réputée pour son jusqu'au-boutisme, le propos aura davantage retenu l'attention que le ricanelement de Vladimir Poutine sur « ces affreux excès » ou les larmes de crocodile de Recep Tayyip Erdoğan sur la « *propagande perverse* ».

Les multiples explications, fort contradictoires, des responsables et des acteurs de ce qu'il faut sans aucun doute appeler une parodie de la Cène réunissant le Christ et ses apôtres avant sa Passion ne peuvent masquer l'intention de départ : utiliser l'esprit woke pour s'en prendre au christianisme, lequel doit être déconstruit comme l'ensemble de la société contemporaine. Le comble de la malignité a été atteint avec le dépôt, par plusieurs des intéressés, de diverses plaintes pour « *cyberharcèlement aggravé* » et « *menaces de mort* » tandis qu'Emmanuel Macron vantait leur « *audace* » et leur « *liberté artistique* ».

Cette dérision religieuse ne constitue qu'une des trois insultes portées par le spectacle. La beauté a été elle

aussi rejetée, avec l'exaltation de la vulgarité et de la provocation, remplaçant l'art et l'esthétique. Enfin, l'histoire de la France a été également décriée, réduite à une sanglante pantomime exaltant la Terreur à travers une Marie-Antoinette portant sa propre tête, coupée comme tout ce qui doit être éliminé de la mémoire collective.

Dieu merci, restent l'extraordinaire réussite technique de la cérémonie et son excellente retransmission télévisée, plus les exploits des athlètes, français et autres !

Précis

Trêve ?

La place consacrée aux JO sur les écrans semble justifier l'idée de trêve olympique lancée par Emmanuel Macron... qui ne la respecte pas.

Il semble que les ministres démissionnaires soient pour l'essentiel occupés à féliciter les sportifs français où à veiller à la sécurité publique, une lourde tâche qui est remarquablement accomplie. La France connaît en effet un moment de répit, vécu dans une joie largement partagée, qui donne l'impression que tout est facile. Il suffit que le gouvernement expédie les affaires courantes, sous une pluie de médailles olympiques.

Cette facilité est illusoire. Le monde continue de tourner et le caractère explosif de la situation au Proche-Orient, l'amorce discrète d'un processus de négociation en Ukraine ou encore l'emballlement de la campagne électorale aux États-Unis montrent qu'il n'y a pas de trêve dans les rela-

tions internationales. Or il semble que nous attendions la formation d'un nouveau gouvernement et la nomination d'un nouveau ministre des Affaires étrangères pour prendre des initiatives et mûrir des scénarios.

Cependant, l'impression d'inertie est contredite pour deux décisions d'Emmanuel Macron. Le président de la République a officiellement signifié à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, que la France souhaitait que Thierry Breton soit reconduit à son poste de commissaire européen chargé du marché intérieur et de l'industrie. C'est là un choix important, qui dépasse l'expédition des affaires courantes – dont Emmanuel Macron n'est pas chargé puisque la détermination et la conduite de la politique relèvent du gouvernement.

Par ailleurs, le président de la République a décidé de soutenir la politique marocaine au Sahara occidental, provoquant la fureur du gouvernement algérien. Quoi que l'on pense du choix présidentiel, il est certain qu'une décision de cette portée ne s'inscrit pas dans la gestion des affaires courantes. Contrairement à la légende, le président de la République ne dispose pas d'un « *domaine réservé* » : la politique étrangère relève du gouvernement, responsable devant le Parlement.

Emmanuel Macron ne se contente pas de rompre la trêve qu'il avait proclamée. Il prend une fois de plus des libertés avec la Constitution, grâce à la complaisance d'un gouvernement démissionnaire.

Claudine Uzerche

Tabac

Décidément, le Gouvernement a du mal avec les prévisions. Après s'être lourdement trompé sur l'ampleur du déficit budgétaire, notamment parce que les recettes fiscales de 2023 ont été largement surévaluées, il continue sur sa lancée.

Alors que le prix des cigarettes ne cesse de grimper – il est passé de 3,20 € le paquet en 2000 à 12 € en 2024, soit une hausse de 275 % en 24 ans – et qu'il devrait atteindre 13 € en 2027 selon le nouveau programme national de lutte contre le tabac (PNLT), le rendement des taxes s'étiole.

Le ministère de l'Économie et des Finances estime qu'elles rapporteront 400 millions d'euros de moins que prévu. Une bien mauvaise nouvelle pour le Gouvernement qui ne sait pas comment trouver les 25 milliards d'euros (Md€) d'économies promis à Bruxelles.

Les recettes des taxes sur le tabac ont connu un pic en 2020 (avec 14,841 Md€ hors TVA). En 2024, selon Bercy, elles ne devraient rapporter que 13,6 Md€ au lieu des 14 Md€ prévus dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). En quatre ans, la baisse serait donc de 8,35 %. Sur la même période, le prix du paquet de cigarettes a augmenté de 3,45 %, passant de 11,60 € à 12 €. Quant au nombre de paquets de cigarettes vendus, il est passé de 1,82 à 1,48 milliard (en 2023), soit une baisse de 18,7 %.

Sans faire de savants calculs, au vu des chiffres ci-dessus, il est facile de conclure que la hausse du

Saint Ex

On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible aux yeux. Parmi les ouvrages les plus connus d'Antoine de Saint-Exupéry, on peut citer *Le Petit Prince*, paru en 1947 qui est l'ouvrage le plus traduit dans le monde après la Bible. Mais Saint Ex a surtout un grand pilote d'avion, un héros de guerre.

Né le 29 juin 1900 à Lyon, disparu en vol le 31 juillet 1944, Saint Ex dans nos mémoires n'est pas mort, car selon la formule consacrée "un pilote ne meurt jamais, il s'en vole juste et ne revient pas".

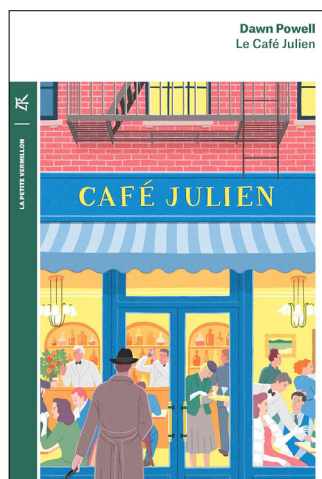
Si au départ il oriente sa carrière vers les beaux-arts et l'architecture, c'est à l'occasion de son service militaire qu'il devient en 1922 pilote. Puis il est engagé en 1926 comme pilote de ligne dans la compagnie Latécoère. Il transporte ainsi le courrier de Toulouse à Saint Louis du Sénégal, puis l'Amérique du Sud. Pendant ses campagnes il en profite pour écrire ses premiers romans comme *Courrier Sud* et *Vol de Nuit*. En 1939 il retourne dans l'Armée de l'Air avant de rejoindre les États-Unis et de revenir en 1944 en Corse dans une unité de reconnaissance photographique.

Mort pour la France, il disparaît le 31 juillet 1944 à bord de son Lockheed P-38 Lightning. Il faut attendre le 3 novembre 2003 pour que son avion soit retrouvé en mer au large de Marseille.

Même si sa carrière de pilote a connu des hauts et des bas..., il a cultivé une véritable amitié avec d'autres gloires comme Mermoz et Guillaumet, se spécialisant dans les grands raids aéronautiques, notamment pour l'Aéropostale.

Le Commandant Antoine de Saint-Exupéry a écrit plus d'une vingtaine d'œuvres publiées de son vivant et après sa mort.

Philippe Buron Pilâtre



ROMAN

Point de rencontres

Tous les jours, Monsieur Orphen arrive à quatorze heures, s'installe à une table, commande un cognac et du papier, sort son stylo à plume et écrit à un rythme effréné. À dix-sept heures, il paie et quitte en laissant son manuscrit à la garde du barman.

Dans le New York des années quarante, le Café Julien, une brasserie à la française, sert de lieu de rencontre aux artistes et écrivains en quête de célébrité et d'argent. Avec finesse et tendresse, Dawn Powell décrit cette petite société de bohème où alternent espoirs et désillusions. Chacun vient ici pour combler sa solitude ou trouver l'âme sœur à l'image de Rick et Ellenora que la guerre va séparer.

« sLe Café Julien », Dawn Powell, La Table Ronde, coll. La Petite Vermillon, 350 p., 8,90 €.

THRILLER HISTORIQUE

Le parchemin

Domfront, octobre 1161. Tandis qu'Aliénor d'Aquitaine et Henri II Plantagenet célèbrent le baptême



de leur fille, un trouvère rencontre un ancien croisé qui, à l'heure de mourir, lui livre le secret pour parvenir au Saint Graal. Le premier est Chrétien de Troyes, le second Perceval.

Paris, 2023. Sœur Judith Guillemarche, érudite, spécialiste du Moyen Âge, est contactée par le conservateur du musée de Domfront. Celui-ci a trouvé des parchemins qui semblent être la fin des Romans de la Table Ronde. Cette découverte attire l'attention de collectionneurs de reliques. Intrigues et rebondissements, Arnaud Delalande transforme un classique de la littérature médiévale en polar.

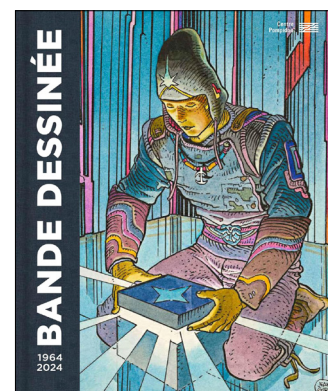
« Le Testament du chevalier », Arnaud Delalande, Robert Laffont, 416 p., 21,90 €.

BEAU LIVRE

Rétrospective BD

La bande dessinée est devenue un art à part entière, le neuvième. Le Centre Pompidou, à Paris, lui consacre une exposition qui va de la contre-culture des années 1960 à nos jours.

Au total, ce sont 130 artistes du monde entier qui sont présentés, répartis en trois thèmes : la création européenne, les mangas japonais et les comics améri-



cains. Un beau livre, grand format, accompagne cette rétrospective exceptionnelle.

« Bande dessinée (1964-2014) », catalogue, éditions du Centre Pompidou, 296 p., 45 €. Exposition jusqu'au 4 novembre 2024.

REVUE

Suisse et Belgique

Il n'est pas nécessaire de voyager loin pour voir de beaux paysages. AR, le magazine du nouveau voyageur, nous entraîne au cœur du Valais suisse, là où le soleil brille 300 jours par an et où on cultive la vigne et les abricots ainsi que le long de la Côte belge où s'alignent belles plages et lieux artistiques. Autres sujets abordés : un entretien avec Jean-Marc Rochette, la Corrèze où coule la Vézère, une croisière dans les canaux de Patagonie...

« Au cœur du Valais », AR magazine, été 2024, 7,50 €. En kiosque et en librairie.



prix (et, par conséquent, des taxes) est insuffisante pour compenser la baisse des ventes. Cela affecte donc les recettes fiscales.

Certains se réjouiront de ces chiffres qui tendent à prouver que les Français fument de moins en moins. Hélas, rien n'est moins sûr.

D'abord parce que la prévalence tabagique stagne : 25,5 % des Français fumaient quotidiennement en 2020 et 24,5 % en 2022 (-4 %). Curieusement, Santé publique France n'a pas publié le chiffre pour 2023 comme elle le fait habituellement le 31 mai lors de la Journée mondiale sans tabac. Serait-ce parce qu'il n'est pas bon ?

Ensuite, parce que, si les ventes chez les buralistes baissent, celles sur les marchés parallèles progressent. Le cabinet KPMG estime que 39,7 % des cigarettes consommées en France proviennent du marché parallèle.

L'ancien ministre de la Santé, Aurélien Rousseau, affirmait que *« le levier du prix, c'est ce qui fonctionne le mieux »* pour faire baisser le nombre de fumeurs. Les chiffres lui donnent tort. En haussant constamment le prix des cigarettes, le Gouvernement pousse les fumeurs, pour préserver leur pouvoir d'achat, à s'approvisionner sur les marchés parallèles et les enferme dans leur addiction. Les inciter à se tourner vers les alternatives sans fumée – cigarette électronique, tabac à chauffer, sachets de nicotine, etc. – serait plus efficace pour détourner les fumeurs de la cigarette comme l'ont montré moult expériences étrangères.

Philbert Carbon

Fièvre catarrhale

La ville de Chimay est d'habitude réputée pour sa bière d'abbaye, l'une des toutes meilleures de Belgique. Mais cette commune de Wallonie, frontalière de la France (départements des Ardennes et du Nord), vient d'être touchée par la fièvre ovine, appelée également « maladie de la langue bleue », qui se transmet par des piqûres d'insectes. Une situation régionale qui inquiète non seulement dans les Hauts de France, mais dans le Grand Est, et ce jusqu'en Lorraine. Cette fièvre ne se transmet heureusement pas à l'homme mais peut se révéler mortelle pour bien des bêtes atteintes. Outre les ovins, les bovins et les caprins peuvent être touchés par la maladie.

En Haute-Corse, depuis la mi-mai, ce sont un millier de brebis qui sont mortes de ce fléau viral. Le département des Pyrénées-Orientales est, lui, touché depuis le mois de juin. Une centaine d'élevages y sont concernées, avec des taux de mortalité atteignant en moyenne 30 % des troupeaux affectés par la maladie. La propagation de la fièvre catarrhale est donc en passe de devenir un souci vétérinaire national majeur. Le ministère de l'Agriculture a, en conséquence, annoncé avoir commandé des stocks de vaccins. Jusqu'ici, le champ d'expansion continental de ce type de fièvre était cantonné au sud de l'Europe, en zone méditerranéenne. Force est de constater qu'elle se répand désormais sous des latitudes plus nordiques.

Jérôme Besnard

L'Assemblée

Faîtes ce que je dis, pas ce que je fais. Cette exhortation concerne certains parlementaires récemment élus qui ont frappé fort, la bouche en cœur comme des présumés innocents.

La justice est prompte à sanctionner tout individu qui ne respecte pas la loi. Notre état de droit repose sur l'indépendance des juges. Sauf quelques maçons des *murs des cons* et militants ils appliquent les textes issus de la réflexion intense des élus du peuple, avec la rigueur qui s'impose. Il ne s'agit pas de les interpréter pour construire une société idéale dite progressiste telle qu'une minorité rêverait qu'elle soit. Le peuple français de base se contente de la société qui existe, voudrait en conserver les valeurs républicaines classiques tout en éliminant ce qui les affecte et ne supporte pas l'inégalité des chances devant la loi. Ou qu'il y ait de plus égaux que d'autres.

Nos nouveaux parlementaires viennent de donner un spectacle affligeant : ils ne pourront plus donner la moindre leçon de morale notamment. Ce que les élites sans responsabilité et légitimité adorent formuler.

L.F.I. qui est un parti politique très minoritaire en nombre d'élus à l'intérieur d'une coalition hétéroclite le N.F.P. elle-même globalement minoritaire avait saisi le Conseil Constitutionnel pour contester la participation de ministres démissionnaires élus députés à l'élection de la présidence de l'assemblée. En droit les avis divergent et les professeurs de droit disent tout et son contraire. L.F.I. a une vocation hégémonique en écartant les millions d'électeurs qui n'ont pas voté pour son camp. Avec 72 députés au compteur sur 577 élus le parti revendiquait avec force un maximum de fonctions et présidences notamment celle du perchoir. Cela a en partie payé. Et en exigeant le poste de Premier ministre. Pour son candidat avec la casaque N.F.R. C'est la médaille d'or du bluff toutes catégories. Le Président ne pourrait que dire amen si la laïcité n'existait pas ! L'article 8 de la constitution lui permettant par ailleurs un choix non contraint, usage républicain ou non.

Le Conseil constitutionnel vient de rejeter le recours de L.F.I. en se déclarant incompétent avec la motivation suivante : *« aucune disposition de la Constitution ou d'une loi organique prise sur son fondement ne donne compétence au conseil Constitutionnel pour statuer sur une telle demande »*. Le parlement est-il imperméable à la justice et irresponsable en droit ? Cela semble être le cas. MM. et Mmes les députés font ce qu'ils veulent sur leur terrain de jeux ! C'est la loi du plus fort ou du plus manœuvrier qui règne ? Rappelons qu'au premier tour de scrutin pour la présidence, on a trouvé plus de bulletins que de votants ! C'est de la fraude caractérisée et c'est très grave car on remet en cause le fondement de l'état de droit avec des élections libres et régulières sous le contrôle de la justice. C'est une atteinte à la démocratie. J'espère qu'une enquête interne aura lieu et que les coupables – pas un simple dysfonctionnement matériel – seront trouvés et punis. Si un électeur lambda était pris en train de tricher dans un bureau de vote, il serait poursuivi devant la justice pénale, condamné à de la prison et privé de ses droits civiques. Il ne peut y avoir

Nationale, un lieu hors-la-loi

par Christian Fremaux

deux poids et deux mesures. L'élection de Mme Braun-Pivet membre du parti minoritaire macronniste de son état désormais définitif au troisième tour n'efface pas la volonté d'avoir voulu vicier le scrutin.

Les obsédés textuels juristes sont ravis. – D'autres questions de droit inédites se posent. Avec ses 66 députés le parti socialiste a interrogé le conseil : le président a-t-il le droit de nommer des hauts fonctionnaires alors qu'il n'y a plus de gouvernement, mais des ministres se contentant d'expédier les affaires courantes. Or il n'y a pas de définition juridique formelle des affaires courantes ni une juridiction dédiée pour savoir ce qu'on peut faire ou non. Et il faut bien que l'État fonctionne, avec ses cadres, canicule ou non, J.O. en cours, et exigences des pressés de venir au pouvoir quitte à se faire censurer. Quoi qu'il en coûte selon la formule qui a fait florès.

Les électeurs ont fait leurs devoirs. Ils ont voulu sanctionner le chaos avec « *l'agit-prop*. » des prétendues victimes révolutionnaires et mal élevées de la société. Dans tous les domaines et en jouant de la peur de l'autre. Surtout les Français ont demandé qu'on s'occupe de ce qui les préoccupe : particulièrement l'insécurité, l'immigration, leur identité et leurs valeurs. Sans confier le gouvernail exclusivement à ceux qui portent ces thèmes. Il ne faut pas substituer au désordre matériel et intellectuel, la chienlit. Les électeurs sont adultes et plus raisonnables que leurs représentants. Il appartient aux politiques dont c'est le métier d'avancer sur des idées au lieu de bloquer. Et de tout dénoncer en lançant des polémiques stériles. Ce qui est inquiétant quand on veut gouverner. Que nos parlementaires bouillonnants aillent barboter en prenant des vacances avec des douches froides et qu'ils reviennent avec la conscience des besoins de réformes. Avec un minimum de civilité et de respect. Il n'y a pas des fascistes, des racistes, des privilégiés ou des conservateurs forcenés à tous les coins de rue ! Abroger ce qui existe, renverser la table et faire barrage n'est pas un but en soi ni une politique publique d'intérêt général. Il s'agit de voter des textes qui rassemblent les Français.

En droit il y a une certitude. – On applique la théorie de Montesquieu de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire qui se contrôlent mutuellement en évitant les débordements de compétences. Sauf que dans la Constitution de la V^e République le pouvoir judiciaire n'existe pas : il y a une autorité judiciaire. On se méfie d'un éventuel gouvernement des juges. Le Conseil Constitutionnel ne vérifie que la conformité de la loi à la constitution même si le conseil a étendu ses compétences par des jurisprudences hardies. Le Conseil d'État plus haute juridiction de l'ordre administratif mais aussi conseiller juridique du gouvernement serait illégitime et en conflit d'intérêts pour le moins s'il se prononçait sur des actes internes du parlement sauf revirement de jurisprudence majeur. La Cour de cassation a des compétences précises. Elle ne se mêle pas de ce qui se passe au palais Bourbon sauf pour juger en matière pénale les députés dont l'immunité a été levée par l'assemblée. L'impunité ne peut profiter à personne.

Les députés se sont affranchis d'une règle au nom d'un raisonnement curieux sinon pervers. Le règlement de l'assemblée texte écrit prévoit que les postes à responsabilité sont attribués à la proportionnelle. Tous les électeurs sont ainsi représentés. D'autant plus qu'une fois élu le député est celui de la nation qui n'exclut personne et pas celui d'une minorité ou d'un courant de pensée. Mais cette bonne pratique c'était avant !

Le barrage républicain à géométrie variable selon les moments et la conjoncture n'a aucun fondement juridique ni justification morale puisque le mal et le bien ne se décrètent pas personne n'ayant la vérité. C'est un moyen électoral pour éliminer des candidats donc des électeurs. En l'espèce les Français ont fait passer par deux fois au niveau européen et national un message d'ordre et de fermeté, mais n'ont pas voulu que les porteurs de leur flamme gagnent la compétition. Dont acte. Ce n'est pas pour autant qu'ils ont demandé à être écartés de toute responsabilité à l'intérieur de l'assemblée où les députés minoritaires ont joué encore – sans prévenir les électeurs – le barrage républicain. Le parti ayant le plus d'élus hors coalition n'a obtenu aucun poste malgré la règle impérative du parlement. Cela me paraît un abus de pouvoir mais il n'y a aucune juridiction compétente pour le juger. Sauf problème d'oreille je n'ai entendu aucune grande voix démocrate et humaniste pour s'indigner d'avoir mis au ban de la République des représentants de millions d'électeurs présumés infréquentables. La fin dite supérieure a justifié les moyens même les moins honorables. Attention au retour de bâton car quand les principes sont tordus rien ne va plus droit.

Enfin il fallait enfoncer le clou. L.F.I. avec ses dizaines de députés se dit dans l'opposition quand cela l'arrange et dans la majorité avec la coalition si c'est utile. Soyons pratiques que diable ! La présidence de la très importante commission des finances revient par tradition à l'opposition. En jouant le barrage républicain L.F.I. a obtenu cette présidence. Vive les tours de passe-passe et l'absence de scrupules au nom bien sûr des hautes valeurs que l'on s'attribue hors de toute considération. Comme le disait Oscar Wilde (ou Édouard Herriot ?) : « *Appuyez-vous sur les principes, ils finiront toujours par céder* ».

Il y a donc au Parlement, creuset et figure de la démocratie et de la loi, un droit de tricher en rond ? Je ne doute pas que pour la prochaine fois – mais il fait attendre un an pour une nouvelle dissolution – les règles faussant la représentativité vont être revues et que ceux qui en ont profité vont être les premiers à demander leurs abrogations. On peut rêver. On n'est jamais à l'abri d'une bonne surprise ou de remords tardifs. Sinon de la colère d'une partie des électeurs qui ne se feront pas rouler deux fois ?

Au secours Montesquieu l'esprit dévoyé des lois est entré au parlement qui devient une zone de non-droit puisqu'aucune juridiction ne peut se prononcer sur les décisions prises en son sein. Malheur aux vaincus et bonne chance au peuple français au nom de qui les lois sont votées. Mais il ne faudrait pas que la démocratie se fasse contre le peuple et le droit élémentaire que sont la simple égalité et la justice. ■

Élection sous tension

L'engrenage guerrier au Proche-Orient projette son ombre sur l'élection présidentielle américaine. Les événements se précipitent. Israël accélère son éradication des têtes du Hamas palestinien, du Hezbollah libanais et des Gardiens de la Révolution iranienne. Simple opportunité ou politique délibérée ? La chronologie parle pour elle-même : le Parlement, la Knesset, vient d'entrer en vacances pendant trois mois : le mois d'octobre est traditionnellement le mois des grandes fêtes juives (en 2024, Roch Hachana, le nouvel an juif, le 2 octobre, Kippour, le grand pardon, le 11, Souccot, le 16, et Simha Tora le 23). Cette année, la date cruciale sera le 7 octobre. Depuis dix mois, Israël tente de faire son deuil des morts du massacre, mais avec les otages encore en détention, et de plus en plus de morts dans la Bande de Gaza, il n'y parvient pas. Le Hamas résiste. Tsahal piétine, ce qui n'est guère tenable pour la société et l'économie israélienne, s'agissant d'une armée de réservistes. Bref, le temps est court pour le Premier ministre et les généraux. L'impression qui prévalait était

que Netanyahu attendait tranquillement l'élection présidentielle américaine et le retour au pouvoir de Donald Trump. Les choses ne sont plus aussi simples. Il a certes réussi à se faire inviter au Congrès le 24 juillet, à rencontrer Biden puis Trump en Floride le 26, mais le remplacement de Joe Biden par Kamala Harris annoncé l'avant-veille lui a clairement volé la vedette. À peine rentré en Israël, les choses s'aggravent soudainement – avec peu ou prou de rapports – attaque sur le Golan le 27, élimination d'un chef du Hezbollah à Beyrouth et du chef de la branche politique du Hamas, Ismaël Haniyeh, à Téhéran, le 30.

La situation au Proche-Orient en ressort plus incertaine et plus dangereuse que prévu par les acteurs principaux, israélien et américain mais aussi iranien. Il n'est plus question d'attendre Godot alias Trump. Chacun joue sa carte mais dans le désordre. Personne ne contrôle plus rien. Chacun mène sa course sur sa ligne sans savoir où elle le conduit. La région est à la merci du moindre développement. Les incidents se multiplient sans que les ripostes soient anticipées, « short of war », c'est-à-dire sauf le recours indiscriminé à la guerre. Les degrés successifs, intermédiaires,

et si possible illimités, de progression de l'escalade, consistant à reculer indéfiniment l'option finale, semblent trop difficiles à appréhender et à mettre en œuvre. Chaque partie continue de répéter qu'elle ne souhaite pas la guerre mais que celle-ci peut advenir comme par défaut.

L'élection présidentielle américaine de 2024 ne serait pas la seule à se tenir dans un environnement extérieur dangereux lié au Moyen-Orient. On oublie par exemple que celle de novembre 1956 a coïncidé avec la crise du canal de Suez, celle de 1980 avec la crise des otages de l'ambassade américaine à Téhéran, celle de 2004 avec la guerre en Irak. Celle-ci ne fera pas exception.

Dominique Decherf

Israël

Sans doute en une seule journée – car certains actes ne sont pas révélés immédiatement –, Israël a éliminé le n° 2 du Hezbollah, à Beyrouth, et le chef du Hamas, à Téhéran. Cela montre une fois de plus que l'État hébreu a le bras long et reste infiltré partout, connaissant la cache de ses plus hauts ennemis et disposant des moyens de les atteindre. Le coup s'avère

donc rude pour les deux mouvements en guerre ouverte contre Israël. Mais les dirigeants de Jérusalem connaissent aussi leurs propres faiblesses, même si tous ne les appréhendent pas de la même manière.

On peut dire que la réalité politique du pays à l'étoile de David apparaît en effet de plus en plus fractionnée car aux problèmes traditionnels s'ajoutent les multiples conséquences du 7 octobre. Il y a en effet une demande importante de la part des familles d'otages pour faire avancer les négociations indirectes avec le Hamas menées au Qatar, au Caire, à Paris et ailleurs, avec des intermédiaires sans doute aussi divers que le président turc ou des organisations internationales. Outre le fait qu'il devient de plus en plus évident que tous les otages ne sont pas vivants, certains groupes accusent le Premier ministre Benjamin Netanyahu de faire traîner les négociations pour des raisons personnelles, autrement dit afin de garder le pouvoir, ce qui recule sa pratiquement inévitable inculpation pour trafic d'influence. À partir de là, outre les groupes ouvertement extrémistes – dont certains sont membres de la coalition gouvernementale – multipliant les provocations en même temps que menaçant de faire tomber le ministère, toutes les nuances du positionnement politique sont possibles, y compris au sein des partis dits religieux. S'y ajoute une opinion publique désarmée par au moins quatre facteurs : les révélations de plus en plus nombreuses sur les sévices endurés par les otages libérés, les craintes d'attentats devenus très nombreux sur

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip, 60, rue de Fontenay.
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre

TVA intracommunautaire FR21418382149 - **ISSN 2967-2988** - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an = **20 euros** à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Paiement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RSc3C000>

Merci de signaler par mail, votre réabonnement

Paiement par virement. Rib sur demande. frederic.aimard@gmail.com

le sol d'Israël, les attaques meurtrières venues du Liban et un contexte international perçu comme de moins en moins favorable à Israël, malgré le soutien réaffirmé des États-Unis.

L'antisémitisme qui se manifeste aujourd'hui dans le monde, notamment en Occident mais ailleurs aussi, est ainsi devenu la façon la plus courante et la moins dangereuse d'afficher un soutien à la Palestine et, surtout, au Hamas. Voilà comment, le 27 juillet, la rencontre de football avec le Paraguay à Paris, l'hymne israélien a été hué par une partie du public et des spectateurs ont brandi des drapeaux palestiniens et une banderole dénonçant les « Genocide Olympics ». Par ailleurs, l'Irak a vainement exigé que le drapeau d'Israël ne flotte pas à côté du sien selon l'ordre alphabétique. Un judoka marocain a refusé de serrer la main de son adversaire israélien tandis que son collègue algérien refusait d'affronter un autre Israélien. Il est vrai que le député de la France insoumise Thomas Portes avait assuré dès le 20 juillet que « la délégation israélienne ne serait pas la bienvenue » aux Jeux.

Jean-Gabriel Delacour

Israël (2)

En Iran, le chef de la branche politique du Hamas, le Palestinien Ismaël Haniyeh, et son garde du corps, ont été tués par l'explosion d'une bombe dans la maison qu'ils occupaient à Téhéran le 31 juillet. Haniyeh, qui résidait ordinairement au Qatar, s'était rendu en Iran pour l'introni-

sation du nouveau président de la République islamique Massoud Pezeckian. Dans un premier temps les autorités iraniennes avaient évoqué un tir de missile depuis les airs, ce qui avait déclenché les suppositions des experts de plateau télévisé sur les fantastiques possibilités du bombardier furtif américain F-35. Finalement, selon des révélations publiées le 1er août par le New York Times, il s'agirait d'une bombe introduite deux mois auparavant dans le complexe Neshat, qui est sous la responsabilité des Gardiens de la Révolution, et télécommandée « depuis l'étranger ». D'où de nouvelles suppositions sur d'éventuelles responsabilités iraniennes dans cet attentat qu'Israël n'a pas revendiqué. Selon le Daily Telegraph à Londres, le Mossad aurait pu recruter des Gardiens de la Révolution pour introduire la bombe... Ce serait donc avant tout une affaire de trahison interne à la dictature islamiste ?

En revanche, Israël a confirmé, le 1^{er} août, avoir tué Mohammed Deif, l'un des chefs militaires du Hamas, lors d'un bombardement ciblé, le 13 juillet dernier, dans la région de Khan Younes au sud de la bande de Gaza.

Le Premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou, avait de même déclaré, le 31 juillet, avoir fait tuer par un autre bombardement ciblé, la veille, dans la banlieue sud de Beyrouth, le chiite libanais Fouad Chokr. Ce responsable militaire du Hezbollah était soupçonné d'avoir commandé le bombardement du 28 juillet, sur le stade de foot de Majdal Champs dans lequel 13 enfants druzes israéliens ont

été tués.

En éliminant ses ennemis les plus en vue, Israël a en quelque sorte rétabli la crédibilité de sa dissuasion militaire. Car celle-ci avait été mise à mal par la cruelle attaque du Hamas du 7 octobre. Les Israéliens montrent qu'ils peuvent atteindre leurs ennemis où et quand ils le souhaitent. C'est un sérieux avertissement pour certains jusqu'aboutistes. Sauf qu'en l'occurrence, quelqu'un comme Haniyeh, qui avait vu son proche entourage familial (femmes, enfants et petits-enfants...) massacré en diverses circonstances, n'avait jamais pensé finir sa vie autrement qu'en « martyr », ce qui réduit beaucoup la dissuasion. Et puis cette nouvelle série d'assassinats ne met-elle pas aussi un peu plus en péril la vie des quelque 115 otages israéliens qui seraient encore détenus par le Hamas à Gaza ? Et avec qui négociera-t-on si tous les chefs terroristes palestiniens sont tués les uns après les autres ?

Mais c'est l'Iran qui était surtout observé en fin de semaine. Ses dirigeants, humiliés, utiliseraient-ils une nouvelle fois ceux qu'on appelle désormais les *proxys* (Hezbollah au Liban, milices chiites irakiennes, Houtis du Yémen, Hamas à Gaza...) pour porter quelque coup sur le territoire même d'Israël ? On ne les imaginait pas renouveler une opération de bombardement purement symbolique comme, il l'avait fait dans la nuit du 13 au 14 avril dernier au risque de révéler un grand nombre des positions de tir iraniennes. Le Pentagone avait prévu « une réaction dans les 72 heures », puis

■ **Guerre froide** : Sept États (États-Unis, Allemagne, Pologne, Slovaquie, Norvège, d'un côté, Russie et Biélorussie de l'autre) ont procédé, le 1^{er} août, en Turquie au plus important échange de prisonniers depuis la fin de la guerre froide. Liliya Chanyшева, Ksenia Fadeeva, Ilya Yashin, Vadim Ostannin, Vladimir Kara-Murza, Oleg Orlov, Alexandra Skochilenko, Alsu Kurmasheva, Andrei Pivovarov, German Moyzhes, Kevin Lik, le journaliste Evan Gershkovich et l'ancien marine Paul Whelan... ont été libérés par le régime russe. Il s'agit en général d'opposants russes ou de journalistes qui n'ont fait qu'exercer leurs droits démocratiques.

En revanche, parmi les huit Russes libérés par les Occidentaux, figurent des espions et des meurtriers, dont Vadim Krassikov, condamné à la prison à vie en Allemagne pour le meurtre d'un opposant ou ce couple d'espions « *clandestins* » qui se faisaient passer pour des Argentins installés en Slovaquie et dont les enfants ne parlaient qu'espagnol et ignoraient qui étaient Vladimir Poutine qui les a accueillis à la descente de l'avion.

■ **Ukraine** : La Russie et l'Ukraine ont procédé à l'échange de plusieurs centaines de cadavres de militaires le 2 août.

■ **Venezuela** : Le Conseil national électoral a ratifié la victoire de Nicolas Maduro le 2 août par 52 % contre 43 % à Edmundo Gonzalez Urrutia. Mais les bordereaux de dépouillement n'ont pas été rendus publics et l'opposition, menée par Maria Corina Machado, affirme

avait estimé que l'offensive pourrait avoir lieu lors de la fête juive de la première destruction du Temple (Tisha Beav) les 12 et 13 août... Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont demandé à leurs ressortissants de quitter le Liban de toute urgence... La marine américaine a approché ses bâtiments des côtes israéliennes et libanaises...

Confronté à une forte contestation intérieure par une grande partie de la jeunesse, le régime des ayatollahs ne semble pas avoir la capacité de déclencher une véritable guerre offensive contre Israël. Il lui serait en effet difficile de réveiller le nationalisme iranien, comme cela avait été le cas face à l'agression de l'Irak de Saddam Hussein. Beaucoup d'Iraniens considèrent au contraire les Juifs comme des protégés depuis plus de 2 500 ans ! Il a fallu l'arrivée au pouvoir de Khomeini pour voir se développer un antisémitisme officiel grossier, comparable à celui des Frères musulmans égyptiens qui remonte aux années trente et qui n'est pas sans rapports historiques documentés avec l'antisémitisme hitlérien.

Et dire qu'il faudra bien un jour négocier, car le rêve arabe (et désormais iranien) de faire disparaître Israël (« comme on détruit une tumeur cancéreuse » avait dit l'ayatollah Khomeini) ne peut générer qu'une guerre incontrôlable où, jusqu'à preuve du contraire, les États-Unis tiennent encore le manche. Est-il possible que l'actuel Premier ministre israélien, que l'on dit obnubilé par son propre agenda judiciaire, n'ait vraiment aucun plan pour

la suite, ainsi que l'administration Biden l'en a implicitement accusé...

Paul Chassard

Tourisme nordique

On trouvera ci-après les principaux guides permettant d'arpenter les trois pays scandinaves, à savoir la Norvège, la Suède et le Danemark. On peut leur joindre les deux autres nordiques, l'Islande et la Finlande, qui ont longtemps eu avec eux un destin commun. On pourrait aussi s'interroger sur leurs liens avec les pays baltes – Estonie, Lettonie et Lituanie – et la Pologne, tant il est vrai qu'il y a eu une communauté de destins autour de la mer Baltique ; elle se trouve d'ailleurs loin d'être rompue aujourd'hui, ce qui explique en grande partie leur engagement commun au sein de l'OTAN, d'ailleurs récemment rejointe par la Finlande et la Suède. Un regard britannique aide également à rappeler l'apport, saxon puis viking, du monde scandinave à l'Écosse et à l'Angleterre ; on le trouve notamment dans le livre de Michael Booth, *The almost nearly perfect people. Behind the myth of the Scandinavian utopy* [Des gens presque parfaits. Dernière le mythe de l'utopie scandinave] (Londres, Vintage, 2014, 406 pages). Pour ce qui concerne les prolongements géographiques, on ne peut oublier ni la Normandie donnée aux Vikings, ni le royaume normand de Sicile, ni les Varègues, autrement dit les plus commerçants d'entre eux, à

l'origine de la Russie, certains poursuivant jusqu'à Bagdad.

Norvège, Suède et Danemark demeurent incontestablement proches, comme le montre le nom de leurs monnaies, la couronne, institution commune créée il y a 150 ans et ensuite diversifiée selon chaque État. Il y avait eu aussi, de 1397 à 1523, l'Union de Kalmar, construction particulière unissant trois nations théoriquement indépendantes. Aujourd'hui, dans l'imaginaire occidental, elles représentent une forme d'État-providence particulièrement avancé sur le plan social, avec en contrepartie une forte fiscalité, et une ouverture aux étrangers nombreux à s'y être installés – d'où les appellations de Néo-Norvégiens, de Néo-Suédois et de Néo-Danois désignant des personnes intégrées mais dont l'aspect extérieur dénote une origine extra-européenne. Mais leur limitation est venue à l'ordre du jour et deux des trois gouvernements se trouvent engagés dans cette voie.

Les trois pays sont extrêmement agréables à découvrir, que ce soit dans leurs parties polaires – que le Danemark ne connaît plus qu'à travers le lointain Groenland-Nunavut – ou dans ces vastes étendues où la nature, entrevue et protégée, offre tant de charmes, y compris l'été. Leurs différences apparaissent alors insensiblement, les Danois faisant un peu figure de Méditerranéens de la Scandinavie, les Norvégiens de taiseux préservant sagement leurs richesses pétrolières et gazières, et les Suédois d'obsédés de la limitation de l'alcool. La mise en valeur des châ-

teaux et autres sites remontant essentiellement à une époque à la fois baroque et luthérienne ne fait pas oublier l'importance des traditions marchandes et commerçantes qui assurèrent leurs fortunes et qui restent soutenues par une industrie puissante, spécialement en Suède.

Jean Étèveaux

Al Subahi (Isabelle) et al., *Norvège*. Le Routard 2024-2025, Vanves, Hachette, 2024, 440 pages

Bjarnason (Egill) et Blasi (Abigail), *Copenhague en quelques jours*, Paris, Lonely Planet, 2023, 160 pages + plan détachable

Connolly (Sean) et al., *Danemark et Îles Féroé*, Paris, Lonely Planet, 2024, 336 pages + plan détachable

Duvillard (Astrid), *Stockholm en quelques jours*, Paris, Lonely Planet, 2023, 168 pages + plan détachable

Eyraud (Anaïs) et al., *Norvège*. Petit futé 2024-2025, Paris, Les Nouvelles éditions de l'Université, 2024, 408 pages

Ferroussier (Mathis) et al., *Suède*. Petit futé 2023-2024, Paris, Les Nouvelles éditions de l'Université, 2023, 360 pages

Graham (Gemma), *Norvège*, Paris, Lonely Planet, 2024, 400 pages + plan détachable

Graham (Gemma), *Oslo en quelques jours*, Paris, Lonely Planet, 2024, 160 pages + plan détachable

Kaminski (Anna) et al., *Suède*, Paris, Lonely Planet, 2023, 336 pages + plan détachable

Pastor (Myriam) et al., *Copenhague*. Petit futé 2023-2024, Paris, Les Nouvelles éditions de l'Université, 2023, 160 pages + plan détachable

Pastor (Myriam) et al., *Danemark. Îles Féroé*. Petit futé 2023-2024, Paris, Les Nouvelles éditions de l'Université, 2023, 384 pages

Pettier (Maud) et al., *Stockholm*. Petit futé 2024-2025, Paris, Les Nouvelles éditions de l'Université, 2024, 240 pages + plan détachable

Steenstrup (Johanne) et Dahl (Klaus), *Copenhague insolite et secrète*, Versailles, Éditions Jonglez, 2022, 224 pages.

Vos belles îles, belles Marquises

par Fabrice de Chanceuil

avoir obtenu 67 % des voix. Les États-Unis, l'Uruguay, l'Argentine, le Pérou, l'Équateur et le Costa Rica accusent le régime socialiste de fraude électorale massive. Les présidents du Brésil, Luiz Inácio Lula da Silva, de la Colombie, Gustavo Petro, et du Mexique, Andrés Manuel López Obrador, soutiennent en revanche le dictateur vénézuélien. Il y aurait déjà eu une vingtaine de morts et plusieurs milliers d'arrestations parmi les opposants.

Mali : Les islamistes touaregs de l'Azawad affirment avoir tué au moins 84 membres de la milice Wagner, dont un commandant, et détenir 47 soldats maliens après les combats de Tinzaouatene des 25 au 27 juillet. Le Mali a rompu, le 5 août, ses relations diplomatiques avec l'Ukraine, ce qui accredit une participation ukrainienne à cette défaite de Wagner sans qu'on n'en sache les modalités.

■ **Grande-Bretagne :** Après qu'un jeune homme de 17 ans, d'origine rwandaise, a poignardé, le 29 juillet à Southport (comté du Merseyside, près de Liverpool), des fillettes dans un cours de danse, dont trois (âgées de six, sept et neuf ans) sont mortes (dix autres personnes ont été blessées), une émeute « de pères de famille » anti-immigration a eu lieu dans cette ville. La ministre de l'Intérieur, Yvette Cooper a annoncé vouloir dissoudre l'English Defense League, groupuscule d'extrême droite soupçonné d'avoir fomenté cette émeute où 39 policiers ont été blessés et où une mosquée a subi

des jets de briques. Des défilés d'extrême droite de quelques centaines de personnes ont eu lieu dans d'autres villes et à Londres, non loin de Downing Street. Des contre-manifestations d'immigrés ont également été organisées. L'assaillant, Axel Rudakubana, a été immédiatement arrêté et son nom révélé par la police dans l'espoir de faire taire la rumeur selon laquelle il serait musulman. Le récent Premier ministre Keir Starmer a promis de faire sanctionner durement les émeutiers qui se sont à nouveau signalés les 4 et 5 août, s'en prenant à des hôtels pour immigrés, comme à Tamworth, près de Birmingham.

■ **Israël :** Un Palestinien venu de Cisjordanie occupée a agressé au couteau une demi-douzaine de personnes à Holon dans la banlieue de Tel-Aviv le 4 août au matin. Une femme de 66 ans et un octogénaire sont morts, deux autres personnes ont été blessées, et l'assaillant a été neutralisé par la police.

■ **Église :** Le pape François est attendu du 2 au 6 septembre en Indonésie. Il visitera notamment le nouveau « tunnel de la fraternité » qui relie la cathédrale catholique Notre-Dame de l'Assomption, construite en 1901, à l'immense mosquée Istiqlal, construite en 1961, à Jakarta. Le Pape se rendra également au Timor oriental, en Papouasie Nouvelle Guinée et à Singapour lors de ce voyage de 12 jours. Il est attendu le 26 septembre au Luxembourg.

La Polynésie française est à la fête. Alors que s'y déroulent les épreuves de surf des Jeux olympiques de Paris 2024 sur la célèbre vague de Teahupo'o à Tahiti, voilà que les Îles Marquises (*Te Henua Enata*, la Terre des Hommes en marquisien) sont entrées, le 26 juillet dernier, après presque trente années d'attente, dans le cercle fermé des biens du Patrimoine mondial de l'UNESCO (Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture).

C'est le 53^e bien français inscrit sur la liste tant convoitée et le second dans la catégorie des biens mixtes, à la fois naturels et culturels, après le Mont Perdu dans les Pyrénées. C'est également la seconde fois que la Polynésie française est ainsi distinguée, le marae (sanctuaire) de Taputapuātea sur l'île de Raiatea, dans l'archipel de la Société, ayant été sélectionné en 2017.

Sur le plan culturel, les Îles Marquises ont retenu l'attention par l'ancienneté de leur occupation humaine, remontant au X^e siècle et qui a continué à s'étendre jusqu'au XIX^e siècle, créant une véritable civilisation en dépit de l'éclatement de l'archipel.

An plan naturel, c'est la biodiversité exceptionnelle du territoire qui a emporté la décision, qu'il s'agisse aussi bien des écosystèmes marins que des écosystèmes terrestres. Comme le souligne l'organisation : les Marquises sont « un important centre d'endémisme, abritant une flore rare et variée, une diversité d'espèces marines emblématiques et l'un des ensembles d'oiseaux marins les plus diversifiés du Pacifique Sud ».

Pour bien marquer le caractère unique du bien désormais inscrit, l'UNESCO a insisté sur le fait que les crêtes acérées, les pics spectaculaires et les falaises s'élevant abruptement au-dessus de l'océan sont autant de paysages n'ayant pas d'équivalent sous ces latitudes tropicales.

À l'heure du tourisme de masse, la question qui a été soulevée par les membres de la 46^e session du Comité du patrimoine mondial réuni à New Delhi est celle du risque d'un afflux de visiteurs que pourrait susciter l'inscription au Patrimoine mondial. Cette crainte a pu être assez facilement balayée par les défenseurs du projet. Les voyageurs qui ont eu la chance d'aller dans cette contrée du monde la savent bien, les Marquises sont chères et difficiles d'accès, ce qui limite forcément leur fréquentation.

En revanche, reste pendant le problème de la gestion du site qui est bien le principal enjeu afin de ne pas prendre le risque de perdre le précieux label. « On est inscrits, il faut maintenant s'occuper de la gestion de ce patrimoine, de ce qui va le faire vivre » a ainsi déclaré Moetai Brotherson, Président de la Polynésie française.

De son côté, Emmanuel Macron n'a pas caché sa satisfaction : « *Quelle fierté pour la France ! C'est un trésor universel de biodiversité et de culture qu'il nous faut à tout prix préserver* ».

On peut comprendre la joie du Président de la République car les bonnes nouvelles en provenance du Pacifique sont plus rares en ce moment. Le fait que celle-ci soit due à un événement lié à la préservation de l'environnement n'est pas anodin. Cette dernière participe, en effet, du pouvoir d'influence et, dans ce domaine, la France est plutôt bien placée comme en témoigne le succès rencontré par la création de plusieurs parcs et réserves dans la zone indo-pacifique.

Oui, ne boudons pas notre plaisir. « *Veux-tu que je te dise, gémir n'est pas de mise, aux Marquises* » chantait Jacques Brel.

Théâtre à la montagne

par Guillaume d'Azémar de Fabrègues

COURCHEVEL, le paradis du ski. En hiver. L'été, on peut se promener dans la montagne, déguster, les plats servis dans des restaurants qui ont le temps de prendre soin de leurs clients, profiter des piscines. Et, chaque année depuis dix ans, assister pendant une semaine à une succession de pièces de théâtre.

Organisées sous l'égide de l'Office de Tourisme, les représentations des *3 Coups* ont lieu à l'Auditorium Gilles de La Rocque, en haut de Courchevel 1850, ou dans la salle de La Tania, station piétonne au creux des bois. Après un accueil chaleureux des troupes et du jury par Jean-Yves Pachod, maire de Courchevel, le festival s'est ouvert sur une représentation de *Phèdre sans Racine* dans un Auditorium au look savoureusement 1970, les gourmands ayant apprécié l'originalité du *food truck* de Madame Truffe, comme quoi luxe et *street food* ne sont pas exclusifs l'un de l'autre.

Au programme ? Par ordre chronologique, dans la salle en amphithéâtre de La Tania, j'ai vu :

- *Le Bistrot des Peupliers*, comédie de Roberto Oliviero, par la compagnie Taras
- *Tout est bien qui finit bien*, comédie de William Shakespeare adaptée par Olivier Courbier, par la compagnie La Strada
- *Fausse Note*, drame de Didier Caron, par la compagnie Nouvel Acte
- *Adieu aux étoiles*, comédie de Zack Naranjo, par la compagnie des Mauvais Joueurs et Not Fade Away
- *Célimène et le Cardinal*, comédie de Jacques Rampal, par la compagnie Le Rideau Bleu
- *Nos Femmes*, comédie d'Éric Assous, par la compagnie Théâtre de la Ronde
- *Retour de Madison*, comédie

d'Éric Assous, par la compagnie Comédie des Sens

• *Piège pour un homme seul*, policier de Robert Thomas, par la compagnie Les Cintrés

Deux créations, une adaptation, cinq reprises de pièces qui ont connu le succès ces dernières années. J'ai vécu de grands moments de grâce, ressenti de belles émotions, et quelques moments de solitude aussi. Huit pièces, et deux récompenses.

Prix du public : *Nos Femmes* par la compagnie Théâtre de la Ronde. – Dans un salon cosu, Paul, Simon et Max se réunissent régulièrement entre amis qui connaissent le succès professionnel. Cartes et verres sont au programme, et confidences, leurs situations amoureuses sont variées. Ce soir, Simon est en retard, et quand il arrive, il raconte avoir tué Estelle, sa femme dans un geste de colère. Si ses vieux amis voulaient bien lui fournir un alibi ? Ils hésitent, tergiversent... et la fin, finalement morale, pardonne d'avoir ri d'un féminicide (eh oui, en 2013 on ne se posait pas la question).

Le texte est d'Éric Assous, efficace et taillé pour le succès. La mise en scène de Vincent Jullien tient le choc du rythme de ce bon boulevard. Sur scène, Vincent Jullien est Paul, pétillant et lumineux, entouré de Jean-Claude Villette (Max) et Jean Lafond (Simon), parfois un peu en retrait. Je n'ai pas boudé mon plaisir.

Coup de cœur du Jury : *Tout est bien qui finit bien*, par la compagnie La Strada. – L'adaptation et la mise en scène de ce classique de Shakespeare par Olivier Courbier m'a laissé bouche bée. C'est du théâtre à l'os. Une scénographie réduite à l'essentiel. Quatre comédiens

qui se partagent une douzaine de rôles. Un joli travail de masque. Un rythme échevelé.

Bien sûr on pourrait chiper le parti pris pour la comtesse de Roussillon, ou certains costumes. L'essentiel est ailleurs. J'ai savouré. J'ai applaudi des deux mains. C'était un privilège que d'assister à cette représentation, un superbe travail de troupe et d'équipe où le plaisir de Chloé Dumas-Moreau, Léa Lebarbier, Benjamin Innaka et Romain Duguey était contagieux, où leur passion a emporté la salle.

Le seul vrai défaut de cette pièce, c'est que c'était sa dernière représentation, les vies personnelles de ces comédiens amateurs ne sont pas compatibles avec une exploitation. Le spectacle est taillé pour faire un succès à Avignon, et j'espère les y croiser une année ou l'autre.

À suivre : *Le Bistrot des Peupliers*. – Deux piliers de bar dont l'un est parano soupçonnent un consommateur de passage d'être l'auteur du braquage d'une bijouterie proche. La réalité se révélera bien différente, et la parano incurable.

Première représentation publique de cette pièce écrite et mise en scène par Roberto Oliviero. Le texte est prenant, la mise en scène s'appuie sur la scénographie pour rythmer ses transitions, un écueil sur lequel moult créations se sont échouées. Quelques points restent à régler, des longueurs de-ci de-là, un jeu pas toujours au point. Je reverrai avec plaisir la pièce au début de son exploitation au théâtre de Nesle.

Les *3 Coups*, c'est aussi un stage de théâtre pour enfants et ados. Ce sont eux qui ont ouvert la soirée de clôture, de retour dans l'Auditorium Gilles de La Rocque,



presque complet malgré la dure concurrence de la cérémonie d'ouverture de Paris 2024. Sous l'égide d'Alexia Lainé, la patronne convaincue de l'Office de Tourisme de Courchevel, dont les équipes ont assuré la logistique et la technique de l'événement (avec un remerciement général de toutes les troupes pour Armand, régisseur général des scènes), Marie-Claire Thooris et Marie-Frédérique Alaphilippe, les deux co-présidentes des *3 Coups*, ont remis leurs récompenses au Théâtre de La Ronde, *prix du Public*, et La Strada, *coup de cœur du jury*. Chacune a reçu les applaudissements chaleureux et mérités du public, ainsi qu'une sympathique création originale, une lampe Playmobil de Monsieur Hugues.

Les *3 Coups* se sont conclus avec une représentation de *Tant qu'il y aura des coquelinots...*, de et avec Cliff Paillé et Lyne Lebreton. J'avais découvert cette pièce en 2017, et j'ai éprouvé un immense plaisir à la revoir, à retrouver Paul apprenant à lire entre sa grand-mère et mademoiselle Mansart, institutrice remplaçante, qui, au-delà du goût de la lecture, vont lui apprendre le vrai travail du lecteur, à voyager au fil de ses émotions en affûtant son esprit critique. La pièce s'est polie sans s'émousser, c'est toujours un petit bijou, un bonbon à savourer, son naturel fait tellement de bien.

Rendez-vous l'année prochaine pour la onzième édition de Courchevel *Les 3 Coups*, déjà en préparation. ■